

1603 - Galiot Corrozet - Trésor des histoires de France - Saint-Gallen

Auteurs : Corrozet, Gilles

Description matérielle de l'exemplaire

Format 8°

Dimensions de la page 109 x 165 mm

Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

12 Fichier(s)

Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRenThRen_1407

Titre long
LE // THRESOR // DES HISTOIRES // DE FRANCE. // Reduites par Tiltres,
partie en forme // d'Annotations, partie par lieux communs. // Par feu GILLES
CORROZET. // Reueu, corrigé, & augmenté jusques à present. // [marque
typographique] // A PARIS, // Chez GALLIOT CORROZET, au Palais, // ioignant les
Consultations. // [-] // 1603. // Auec Privilege du Roy.

Imprimeur(s)-libraire(s)Corrozet, Galiot

Date 1603

Ressources bibliographiques sur l'exemplaire

- Sur le propriétaire de l'exemplaire :
- Voir l'entrée "Sebastien Schobinger", dans le [Dictionnaire historique de la Suisse](#)
- H. Thurnheer, *Die Bibliothek Sebastian Schobingers*, 1943

Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et cote
Sanggale (Ch), Kantonsbibliothek Vadiana St. Gallen,
Vadianische Sammlung der Ortsbürgergemeinde, VadSlg GA 3597

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservation
[Kantonsbibliothek Vadiana St.Gallen](#)

Sources de la numérisation
Photographies de travail, Anne Réach-Ngô

Type de numérisation
Numérisation partielle

Autres exemplaires localisés

- Ann Arbor (US-MI), University of Michigan Library,
[A 534394/DC 35 .C82 1603](#). Voir [la notice ThRen](#) de l'exemplaire.

- Paris (Fr), Bibliothèque nationale de France, Tolbiac [RES 8-L35-72 \(A,RES\)](#).
Voir [la notice ThRen](#) de l'exemplaire.

Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscritesL'exemplaire comprend très peu d'annotations manuscrites, visiblement de la main de S. Schobinger :

- sur la page de titre où figure le nom du possesseur "Sebs. Schobinger", et d'une autre main "Decornais", "N°200"
- sur la page de garde, un texte en vers latins signés "S.C."
- au titre I du second livre où se trouve une liste des duchés et comtés, certains ont été barrés, et ajout manuscrit d'un comté apparemment manquant (M 8 r°- N 3 v°)
- un élément souligné p. 120 avec annotation marginale, concernant l'une des corrections apportées lors de la réédition de l'ouvrage, p. 8 r°.

Indications sur la notice

Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

RemerciementsTous nos remerciements à Arman Weidenmann de la bibliothèque Kantonsbibliothek Vadiana St. Gallen.

Droits

- Image(s) : Kantonsbibliothek Vadiana St. Gallen
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Corrozet, Gilles, 1603 - Galiot Corrozet - Trésor des histoires de France - Saint-Gallen, 1603

Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/items/show/1407>

Copier

Notice créée par [Anne Réach-Ngô](#) Notice créée le 10/04/2017 Dernière modification le 31/07/2024

LE
THRESOR
DES HISTOIRES
DE FRANCE.

Reduites par Tiltres, partie en forme
d'Annotations, partie par
lieux communs.

Par feu GILLES CORROZET.

Reueu, corrigé, & augmenté jusques à present.



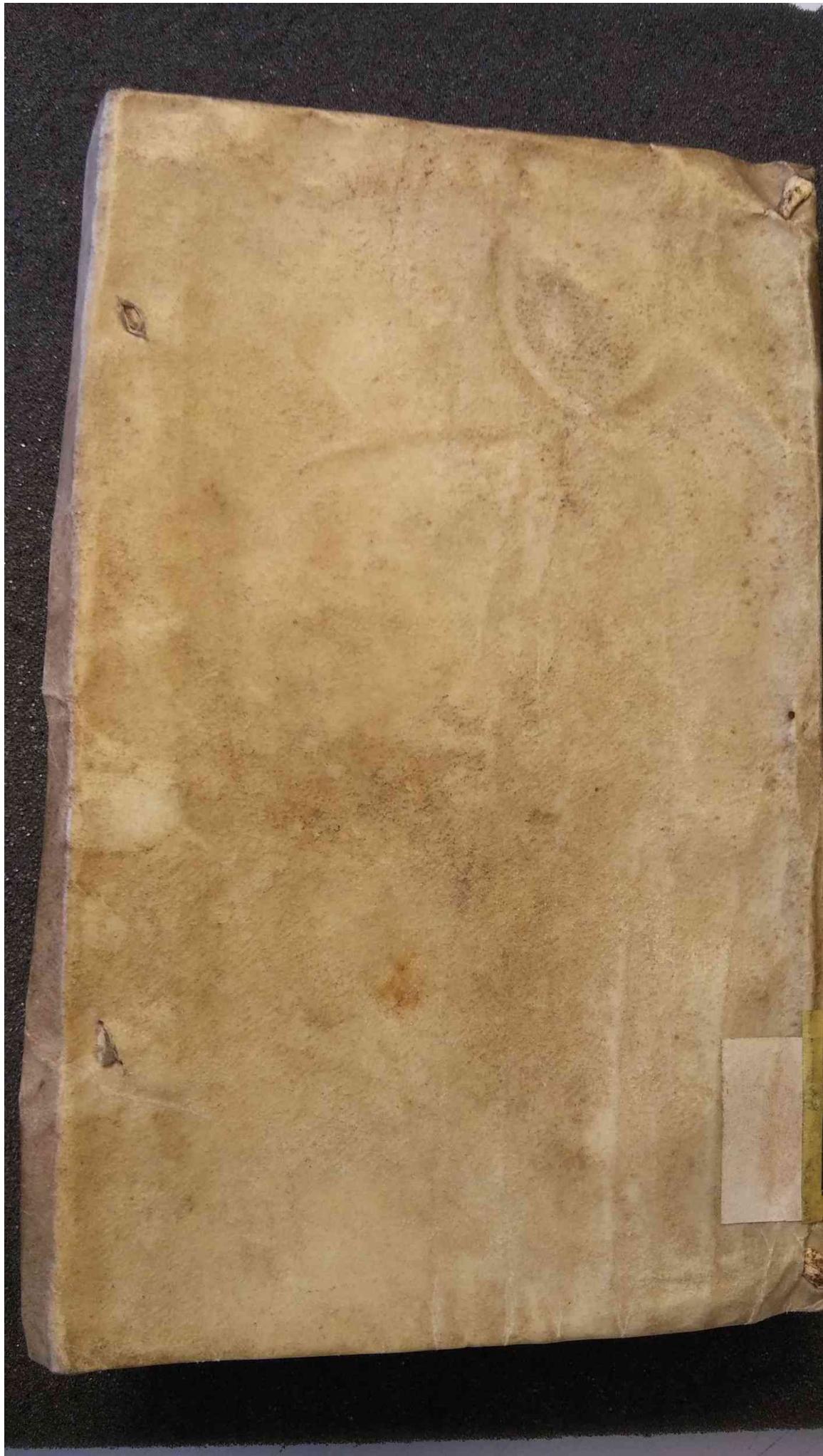
D. V. N. S.
Schottinger.
N° 200.

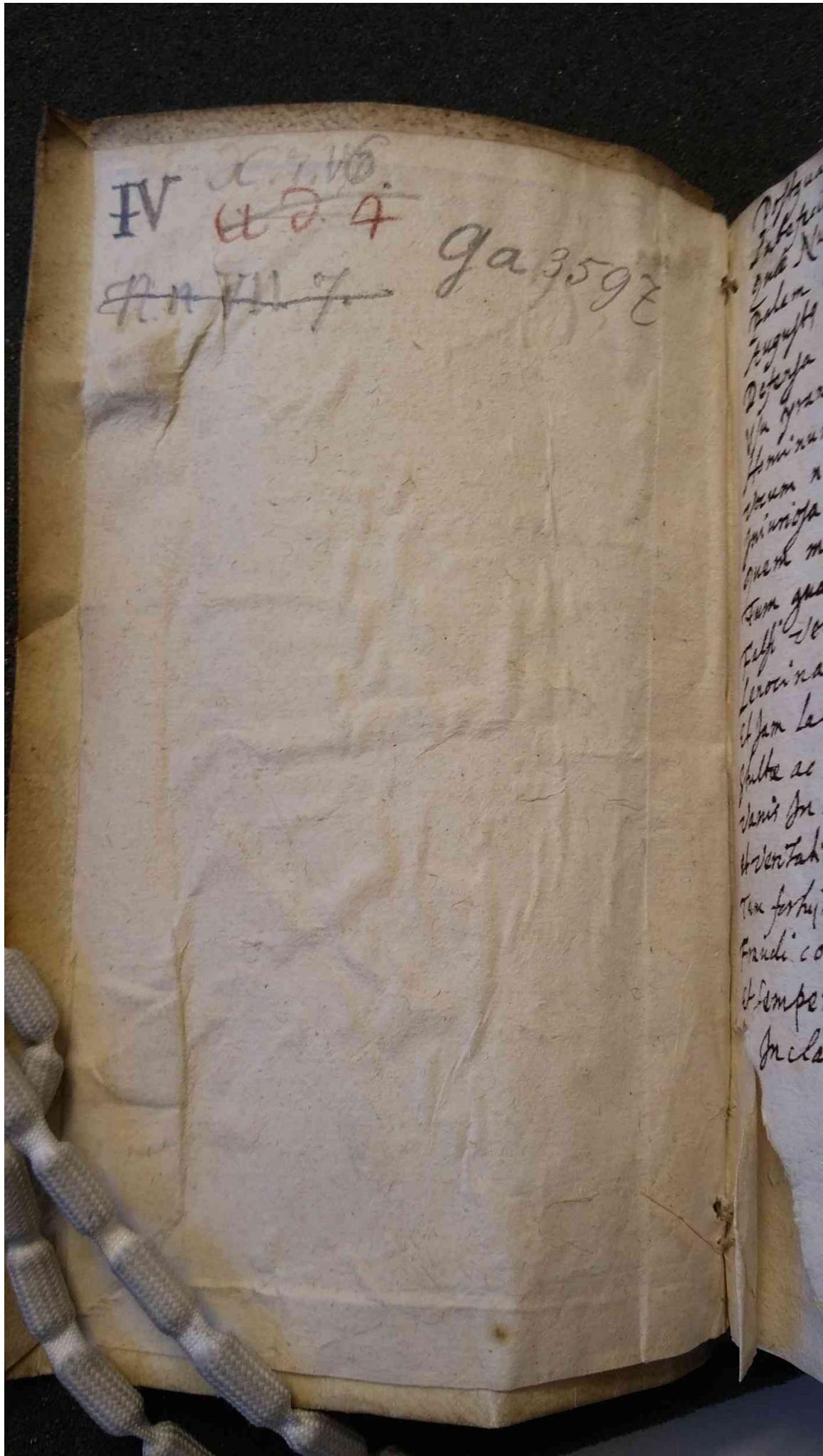
A PARIS,
Chez GALIOT CORROZET, au Palais,
joignant les Consultations.

1603.

Avec Privilege du Roy.







Postquam suborta criminum licentia
Labefacta alma veritatis moenia,
Quæ Numer opum condidit verbo suo:
Palem Imperatus et recepta legibz
Augusta error, sanctæ gonoranta
Defensa paulatim impudentia auctis
Vix tyranno nocta vim facient
Hominum supinas confidentias ligat
Vorum numellis, cassibz sophismatum:
Inniuosa deinde pietas In deum
Quem mehit horrens, & profanans quem vult.
Tum quæ Impensis sola velamenta sunt,
Falsi vestitus, atqz Culpe authentas
Lenocinans mentis ægræ somnijc,
Et Jam latenter parietem inclinat magis
Sulte ac suæ splendide fallax amor
Vanis In animis qz cuniculus agit,
et veritatis subtrahit constantiam:
Tum fortis ficta maiestas facit
Fraudi coloram castmonie Minut
et semper aliquid, quod refert mendacij
Inclinationem duha sibi frum fides.

SC.

LE
SECOND LIVRE
 DU THRESOR DES
 HISTOIRES DE FRANCE.

*Les DucheZ & ComteZ qui ont esté &
 sont en France, & lieux
 circonuoisins.*

TILTRE I.

*Les DucheZ qui parauant ont esté en tiltre de
 Comté, sont ainsi signez, . . .*

Les DucheZ.

L'A R C H E V E S Q U E &
 Duc de Reims.
 L'Evesque & Duc de Lan-
 gres.
 L'Evesque & Duc de
 Laon.

LE THRESOR DES
Le Duc de Normandie.
Le Duc de Bourgongne.
Le Duc de Guyenne.
Le Duc de Bretagne.
Le Duc d'Orleans.
Le Duc d'Anjou.
Le Duc de Touraine.
Le Duc d'Alençon.
~~Le Due de Lorraine.~~
Le Duc de Montmorency auparauant
Baronnie.
~~Le Luc de Sauoye.~~
~~Le Duc de Brabant.~~
Le Duc de Neuers.
Le Duc de Longueuille.
Le Duc d'Estampes.
Le Duc de Chartres.
Le Duc de Bourbon.
Le Duc de Nemours.
Le Duc de Vendosme.
Le Duc de Berry.
Le Duc d'Auuergne.
Le Duc de Bar.
Le Duc de Narbonne.
Le Duc de Guise.
Le Duc d'Angoulesme.

... le

Le Duc de Montpensier.
Le Duc de Luxembourg.
Le Duc de Valois.
Le Duc de Chastel'herault.
Le Duc d'Ulez auparauant Comte.
Le Duc d'Elbeuf auparauant Marquis.
Le Duc d'Espernon, & Duc de Cheureuse.
Le Duc de Joyeuse.

Les Comtes.

L'Euesque & Comte de Beauuais.
L'Euesque & Comte de Noyon.
L'Euesque & Comte de Chaalons.
Le Comte de Paris.
~~Le Comte de Flandres.~~
Le Comte de Champagne.
Le Comtes de Thoulouse.
~~Le Comte de Haynault.~~
~~Le Comte de Holande,~~
~~Le Comte d'Artois.~~
Le Comte de Vermandois.
Le Comte de Boulongne.
Le Comte de Blois.
Le Comte de Brie & Champagñe:

N

LE THRESOR DES
Le Comte de sainct Pol.
Le Comte d'Eu.
Le Comte d'Orenges, maintenāt Prin-
cipauté.
Le Comte de Forests.
Le Comte du Perche.
Le Comte de Toul.
Le Comte de Senlis.
Le Comte de Dammartin.
Le Comte de Montfort.
Le Comte de Clermōt en Beauuoisin.
Le Comte de Beaumont.
Le Comte de Meulant.
Le Comte de Dreux.
Le Comte de Dunois.
Le Comte de Charolois.
Le Comte de Prouence.
Le Comte de Lude.
Le Comte de Quaissiez.
Le Comte de Mortaigne.
Le Comte d'Eureux.
Le Comte de Tancaruelle.
Le Comte de Chaumont.
Le Comte de Harcourt.
Le Comte de Poictiers.
Le Comte d'Armignac.

Le Comte de la Marche.
Le Comte de Perdriac.
Le Comte de Rodets.
Le Comte de Perigord.
Le Comte de Vantadour.
Le Comte de Venon.
Le Comte de Roussillon.
Le Comte de Nismes.
Le Comte de Castrès.
Le Comte d'Alery.
Le Comte de Carcassonne.
Le Comte de Pontieure.
Le Comte de Nantes.
Le Comte de Pourchere.
Le Comte de Clermont.
Le Comte d'Auuergne.
Le Comte d'Auxerre.
Le Comte de Vaudemont.
Le Comte de Blémont.
Le Comte d'alez.
Le Comte de Nantueil.
Le Comte & sire de Coucy.
Le Comte saint Sulpice.
Le Comte de Ligny.
Le Comte du Mayne.
Le Comte de Beaufort.

Nij

LE THRESOR DES
Le Comte de Laual.
Le Comte de Bar.
Le Comte de Sancerre.
Le Comte de Tonnerre.
Le Comte de Portian.
Le Comte de Brenne.
Le Comte de Grandpré.
Le Comte de Rethel.
Le Comte de Merle.
Le Comte de Vertus.
Le Comte de Brienne.
Le Cemte de Roussi.
Le Comte de loigny.
Le Comte de Foix.
Le Comte de Comminges.
Le Comte de Bigorre.
Le Comte de Lestac.
Le Comte de l'Isle.
Le Comte de Gaure.
Le Comte de Ponthieu.
Le Comte de Guines.
Le Comte de Forquemberge.
Le Comte de Narbonne.
Le Comte de sainct Lis.
Le Comte de Pigny.
Le Comte de Chasteauroux.

HIST. DE FRANCE.
Le Comte de la Rochefoucault.

99

autres contes
Le conte de ruffe.

Le Comte d'Albret.

Le Comte de Bear.

Le Comte de Rochefort.

Le Comte de Montignac.

Le Comte de Lesparte.

Le Comte de Limoges.

Le Comte de Corbeil.

Le Comte de Chasteauneuf.

Le Comte de Meleun.

Le Comte de la Suse.

Le Comte de Meaulx.

Le Comte de Choisi.

Le Comte de Cosnat.

Les Vidames en France:

Le Vidame de Chartres.

Le Vidame d'Amiens.

Le Vidame de Pinquerquy.

Le Vidame de Gerbroy , qui est annexé à l'Evesché de Beauvais , & en est quatre lieues près.

N iij

Depuis ce temps, les Anglois ont touſiours tenu terre, & faict guerre en France, pour raison de n'en vouloir faire hommage aux Rois de France: Et ce iusques en l'an 1557. qu'ils en furent du tout dechassez par le Roy Henry 2. lors que le Duc de Guyse print Calais & Guynes au mois de Ianvier, lequel Ca-
lais auoit esté en la possession des An-
glois l'efpace de 210. ans, depuis reper-
du l'an 1595. Depuis ladite prinſe de
Calais, & trespass du Roy Henry 2. du
rant les troubles de la Religiō en Fran-
ce, les Anglois s'emparerent du Havre
de Grace, lequel ils quitterent au Roy
Charles au mois d'Aouſt 1563.

De la Chaffe ſaint Loys.

La chaffe du chef du Roy ſaint Loys en la ſainte Chapelle à Paris fut com- mēcee & fabriquee viuant le roy Charles le quint, & parfaite du regne du roy Charles 6. Icelle poife en or 246. marcs vne once dix eſtelleins, ſans ce qui de- puis y a eſté adiouſté.